



## Déclaration liminaire au CTSD du 05 février 2019

Le ministère poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni les acteurs de terrain, ni les organisations syndicales. Sa gouvernance procède de mesures autoritaires comme la volonté de museler l'expression des personnels par l'introduction dans la loi d'une obligation de réserve. La FSU le dénonce.

Les évaluations de mi CP ne sont ni au service des élèves, ni au service des enseignants. Elles concourent à alimenter un pilotage par les résultats au détriment de l'expertise enseignante. Le ministère en refuse l'abandon malgré un courrier commun des 6 organisations syndicales. La FSU soutient la demande faite aux enseignants de décider en conseil des maîtres de ne pas les faire passer.

Les opérations de carte scolaire révèlent l'insuffisance de la dotation budgétaire malgré une baisse démographique. Le ministère estime lui-même à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour finir le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. Nous voyons la disparition inexorable des "plus de maîtres".

Dans le second degré, la baisse drastique des moyens pour la rentrée prochaine va se traduire au niveau national par des centaines d'heures d'enseignement en moins dans les collèges, des effectifs pléthoriques, conséquence des 2 650 suppressions de postes.

Dans la voie professionnelle, la mise en concurrence de la voie scolaire et de l'apprentissage, les secondes "familles de métiers", la réforme du bac Gestion Administration menacent l'offre de formation professionnelle.

La FSU rappelle son attachement à l'enseignement professionnel public sous statut scolaire seul à même d'offrir des formations équilibrées, diplômantes, qualifiantes et accessibles sur l'ensemble des territoires.

Dans les lycées, la réforme reste toujours combattue par les enseignants, les parents d'élèves et les lycéens. Comme en témoignent le rassemblement du 24 janvier, la manifestation du 26 janvier, le mouvement de grève du lycée de Cosne du mardi 29 janvier, et le rassemblement des professeurs principaux de vendredi dernier. Les mobilisations lycéennes et enseignantes se poursuivent dans notre département même si les chiffres du JDC semblent souvent sous-estimés.

A ce jour, la réforme est conduite à marche forcée vers un échec annoncé.

Dans les établissements :

- les projets d'implantation des spécialités montrent une cartographie profondément inégalitaire de l'offre de formation et nous en avons des exemples concrets dans la Nièvre. Les territoires voient l'accès aux enseignements se restreindre.

- il semble de plus en plus clair que monter des emplois du temps pédagogiquement pertinents sera impossible,
- l'architecture des périodes d'examen montre clairement que les temps d'apprentissage seront amputés et désorganisés puisque qu'une partie non-négligeable des cours aura lieu après les examens,
- le nouveau baccalauréat semble plus que jamais ne plus être un examen à valeur nationale.
- personne ne dispose d'une information permettant de renseigner les familles. La formation des professeurs principaux de vendredi premier février a d'ailleurs été édifiante et le formateur a bien résumé l'absence d'information : « Si l'objectif de la journée avait été de vous faire passer des informations, on vous aurait envoyé une brochure ». Ainsi, les lycéens vont devoir choisir des spécialités sans aucune information pour les épreuves correspondantes à l'examen, sans aucune aide pour faire un choix pertinent de spécialités avec leur projet d'études.

Pour la FSU, il n'est pas nécessaire d'attendre qu'une classe d'âge d'élèves subisse les affres de cette réforme qui, pour faire des économies budgétaires, va faire reculer fortement la formation des lycéens et lycéennes.

Concernant les collèges du département dont les dotations sont examinées par ce CTSD, la FSU constate la baisse projetée du taux d'encadrement. Celle-ci va encore compliquer la situation dans plusieurs collèges où soit les classes atteindront les 30 élèves, soit les marges officielles ne seront pas respectées. Ainsi peu à peu les conditions d'études des collégiens nivernais se dégradent-elles, les possibilités d'inclusion d'élèves à besoin particulier deviennent-elles une véritable gageure. Nos collègues ont l'impression de devoir pousser les murs et que leur disponibilité pour chaque élève est réduite. Ces choix économiques conduisent aussi à l'accroissement des compléments de service et de leur pénibilité. Pour la FSU, l'ensemble des collèges doit pouvoir offrir une réelle ouverture culturelle, des classes dont l'effectif ne dépasse pas les 25 hors éducation prioritaire et les 20 en éducation prioritaire.

Notre ministre a annoncé l'abandon du projet de fusion des académies. La FSU souhaite que cet abandon entraîne aussi celui de la centralisation de la gestion des moyens des collèges à Dijon .

Enfin, une journée de mobilisation nationale des AESH est prévue le 6 février, la concertation « Ensemble pour une école inclusive » ne semblant déboucher sur aucune mesure de revalorisation du métier. C'est pourquoi la FSU et la FCPE appellent à un rassemblement demain à 11h15 devant la préfecture où une délégation sera reçue en audience.